VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No. 112,526—B. Labat et als. vs. C. Labat et als.

Sous et en vertu d'un jugement et un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 112,526, dans le procès intitulé B. Labat et als. vs C. Labat et als., le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 21 juin 1915, et le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 5 août 1915, la propriété décrite par inventaire à la liasse, comme suit:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 209, borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Bagatelle, Union et Remparts (anciennement Love), mesurant plus ou moins vingt pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bourgogne, par une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, et est la portion plus proche de la rue Bagatelle du lot original No. 220, du Faubourg Marigny. Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage occupée comme magasin et résidence, portant le numéro municipal 1919 rue Bourgogne.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1915, payer l'acte de vente devant John Watt, notaire, et au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 pour cent, pas d'intérêt ni de pénalité, du montant d'achat; avec

Encanteur, 820 rue Commune.

EMILE POMES, Avocat.

Juil 4 11 18 25—août 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, No. 110,786 — Succession de William Philip Johnston.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, No. 110,786—Dans l'affaire intitulée succession de William Philip Johnston, le dit ordre daté et signé le 29 juin 1915 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique au garage de réparations d'autos de Frantz, No. 4519 rue Magazine, le 12 juillet 1915, à 11 heures du matin

Six (6) taxi-cabs Thomas, modèle G, fabriqués par la Thomas Motor Cab Co. de Buffalo, New-York, y compris les licences de l'état pour 1915.

Conditions — Comptant.

Encanteur, 820 rue Commune.

HOWELL CARTER, Jr., Avocat pour l'exécutrice.

Juil 1 4 11 12

Par E. S. COBB.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement de Laiterie — JEUDI 22 juillet 1915, à 11 heures du matin — Succession de Jean Reynaud.

No. 113,011—Par ordre de la Cour Civile de District, Division E, à date du 1er juillet, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux au coin de la rue St-Antoine et de l'avenue Gentilly, la propriété suivant, décrite à savoir:

18 vaches, 4 chevaux, une charrette de laitier, un fourgon à grains, un buggy, 3 auges pour fourrage et eau, 3 jeux de harnais, un assortiment de bidons à lait, et toute l'installation d'une laiterie de premier ordre.

Conditions de la vente. Comptant.

E. S. COBB, Encanteur.

Bureau, 925 rue Perdido. Téléphone, Main 2577.

Juil 4 11 18

Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME ELIZA JENNINGS

No. 104,336 Cour Civile de District Division E

COTTAGE SIMPLE

4619 RUE CHESTNUT

JEUDI 15 JUILLET 1915

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 Rue Baronne

En vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la dite cour, daté du 2 juin 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés décrites ci-dessus, à savoir: Un certain lot de terrain avec tous les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Chestnut, Plaquemines ou Coliseum et Valence, désigné par le numéro dix-huit (18) sur un plan annexé à un acte passé devant Charles Pollock, anciennement notaire de cette ville, le 28 juin 1836, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut par cent (100) pieds de profondeur et touchant le No. 19. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant 3 chambres, toit ardoisé, canalisation et eau. Passage pour voitures.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer au-dessus et en dessus du prix d'achat, tous les impôts pour les années 1914 et 1915, ainsi que les frais des certificats, de l'impôt sur le revenu et l'acte de vente devant J. Kenton Bailey, notaire. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposé au moment de l'adjudication.

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau 437 rue Carondelet.

Juin 13 20 27—Juillet 4 11 15

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, No. 96,399—Succession de Mme Martha Simmons, épouse de Benjamin F. Howell.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 96,399, dans l'affaire intitulée succession de Mme Martha Simmons, épouse de Benjamin F. Howell, lequel jugement lu et rendu en cour ouverte le 8 juin 1915, et signé en cour ouverte le 14 juin 1915, et le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 22 juillet 1915, les propriétés décrites dans l'inventaire classifié, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Constance et Annunciation, mesurant soixante pieds de face à la rue Robin sur cent vingt pieds de profondeur et façant la rue Constance, d'après un plan par Maundell et Reynolds, architectes, du 17 janvier 1837, déposé au bureau de H. B. Oenas, notaire. Les améliorations portent le No. municipal 946 rue Robin.

Le tout d'une certaine pièce ou parcelle de terrain, située dans la ville de New Covington, Paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, et plus spécialement décrite comme lot No. Un dans l'ilet No. dix-sept cent cinq (1705) de la dite ville de New Covington. Le dit lot façant la dix-septième avenue sur une longueur de soixante pieds par une profondeur de cent quarante pieds entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan d'arpentage et carte faits par Paul L. Cusman, voyer, lesquels carte et plan sont classifiés au bureau du Conservateur des Hypothèques et Conveyances de la dite paroisse et état.

Une certaine portion de terrain située dans la ville de Hammond, Paroisse Tangipahoa, décrite comme lot No. sept (7) dans l'ilet No. trente-et-un (31) d'après le plan de la ville de Hammond, paroisse de Tangipahoa, Etat de la Louisiane.

Un tiers ou davantage comptant au gré de l'acheteur; la portion impayée du prix d'achat sera représentée par des effets payables un ou deux ans après date, avec 8 pour cent d'intérêt par année, payables annuellement sous garantie du privilège du vendeur et les clauses de sûreté habituelles pour les frais d'avocats, primes d'assurance et hypothèque couvrant le payement des dits effets; l'acheteur assumera les impôts pour 1915 et les frais de l'acte de vente devant J. Kenton Bailey, notaire, ainsi que déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication (ne portant ni intérêt ni pénalité) avec

Encanteur, 820 rue Commune.

O. S. LIVAUDAIS, Avocat pour les demandeurs.
R. J. SCHWARZ, Curator ad Hoc.

Juin 20 27—Juillet 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No. 111,152. Succession de Frédérick Fandal.—Vente en partage.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Frédérick Fandal, lequel jugement lu et rendu en cour ouverte le 1er juin 1915, et signé en cour ouverte le 8 juin 1915, et le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 15 juillet 1915, les propriétés foncières décrites dans l'inventaire classifié, comme suit:

Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s-y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Millaudon, Cherokee et Pearl, mesurant cent (100) pieds de face à la rue Millaudon, par une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles, et la dite portion de terrain est désignée par la lettre B sur un croquis fait par Geo. de Armas, député voyer de la ville, daté du 16 octobre 1896 et annexé à un acte passé devant B. Ory, notaire, le 16 octobre 1896.

Conditions: Un tiers ou davantage comptant; la balance représentée par des effets hypothécaires échus dans un an ou dans un ou deux ans, au choix de l'acheteur, portant 7 pour cent d'intérêt du moment de l'adjudication jusqu'au payement, garantis par un lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acquéreur assumera les frais de tous les certificats exigés avec l'acte de vente et payera pour le dit acte qui sera passé devant Henry G. McCall, notaire, payera pour les timbres de l'impôt de revenu du dit acte et payera les impôts d'Etat et de la ville pour 1915. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent (sans intérêt ou amende) du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

Encanteur, 820 rue Commune.

W. W. YOUNG, Avocat.
DART, KERNAN & DART, Avocats.

Juin 13 20 27—Juillet 4 11 15

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE FONCIERE DE VALEUR A ALGER.

Cottage Double, 510 avenue Webster.
Deux lots vacants sur la rue Wagner.
Cottage Double, 430 avenue Webster.

Succession d'Owen Glancey, No. 63,090, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—Seront vendues à l'enchère publique le MARDI, 27 juillet 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 811 rue Perdido, en vertu d'un et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 14 juin 1915 et lu et signé en cour ouverte le 18 juin 1915 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Deux certains lots de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 102 (anciennement l'ilet 5), désignés par les Nos. 3 et 4, bornés par l'avenue Webster, les rues Wagner (anciennement Washington), Eliza et Eveline, d'après un plan tiré par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 13 mars 1858 et annexé pour référence à un acte passé devant le dit James Graham, ancien notaire de cette ville, le 5 juin 1858; les dits lots mesurent chacun trente-et-un (31') pieds sept (7") pouces de face à l'avenue Webster, par les profondeurs suivantes, savoir: le lot No. 3, cent vingt-neuf (129') pieds, un (1") pouce et quatre (4''') lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et cent vingt-neuf pieds (129') et six (6") lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et le lot No. 4 cent vingt-neuf (129') pieds et quatre lignes en profondeur sur le côté du lot No. 3, et cent vingt-neuf (129') pieds sur le côté du No. 5.

Les améliorations comprennent un cottage double, No. 510 rue Webster, 3 chambres et gallerie de chaque côté.

2. Deux certains lots de terrain, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Cinquième District de cette ville et dans le même ilet que les susmentionnés, désignés par les Nos. 21 et 22, se touchant et mesurant chacun trente-et-un (31') pieds, et sept (7") pouces de face à la rue Wagner, par une profondeur de cent vingt-neuf (129') pieds, un (1") pouce et une (1''') ligne sur la ligne de division entre les lots Nos. 20 et 21, et cent vingt-neuf (129') pieds, un (1") pouce et sept (7''') lignes sur la ligne divisant des lots Nos. 21 et 22, et cent vingt-neuf (129') pieds, deux (2") pouces et cinq (5''') lignes sur la ligne de division des lots Nos. 22 et 23.

3. Un certain lot de terrain avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné par le No. 8, dans l'ilet No. 4, lequel est borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (anciennement Washington), Alix, et Elisa, d'après un plan lithographié de la dite et autres propriétés, tiré par Allou D'Hemecourt, voyer, daté du 12 mars 1851, annexé à un acte passé devant James Graham, un ancien notaire dans cette ville, daté du 22 juillet 1857, le dit lot mesure conformément au dit plan, trente-et-un (31') pieds sept (7") pouces de face à l'avenue Webster, sur une profondeur de cent vingt-deux (122') pieds, sept (7") pouces et six (6''') lignes sur la ligne de côté du lot No. 7, et cent vingt-deux (122') pieds sept (7") pouces sur le côté du lot No. 9, ensemble avec la jouissance d'une allée derrière, communément avec tous les autres lots de l'ilet No. 4.

Les améliorations sont un cottage double contenant deux chambres et une galerie de chaque côté et portant le No. 430 rue Webster.

Conditions: Comptant; l'acheteur ou les acheteurs devront payer le coût de tous les certificats et assumer le payement des impôts de la ville et de l'Etat pour 1915. Dix pour cent devront être déposés au moment de la vente. Les actes seront passés devant Theo Cotonio, Esq., notaire, aux frais des acheteurs. Les acheteurs auront droit au montant des loyers seulement à partir du passage des actes de vente.

Juin—23,27 Juil—4,11,18,25,27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Wilhelmina Ebering, épouse de Frédérick Schlueter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,041 — Division C — Attendu que Frédérick Schlueter a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Wilhelmina Sebering, épouse de Frédérick Schlueter, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

SUTHON & LOOMIS, Avocats.

Juil 2 6 11

VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ignacio Randazzo—No. 94,553, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. TESSIER & FILS, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.

MARDI 3 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1915, de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir.

1. Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, Gallatin, Ursulines et Hôpital, et mesurant vingt-sept pieds onze pouces de face à la rue Nord Peters, par une profondeur traversant jusqu'à la rue Gallatin, de soixante-dix-neuf pieds, neuf pouces, une ligne sur le côté de bas, et une profondeur allant à la rue Gallatin sur le côté haut, de quatre-vingt-deux pieds, six pouces, et une largeur et face sur la rue Gallatin de vingt-cinq pieds, deux pouces, cinq lignes. Les améliorations sont désignées par le No. 1123 rue Nord Peters et comprennent un magasin de deux étages en briques, et habitation contenant magasin et huit chambres.

Termes: Comptant. Les acheteurs payent les impôts pour 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente, timbres de revenu de guerre et le coût de tous les certificats devant Watts K. Leverich, Esq., notaire, au frais des acheteurs.

Conditions: Comptant.

HALL, MONROE & LEMANN, ST JOHN PERRET, Avocats.

Juil 3 4 11 18 25—août 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Placide J. Spear et Marie Louise d'Hebecourt, veuve de Placide J. Spear.

Nos. 97,714, 112,230, Consolidés—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet.

JEUDI, 29 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendues à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 juin 1915 de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes décrites, à savoir:

1. Une certaine portion de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les appartenances y ayant effet, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 255, borné par les rues Dumaine, St-Philipp, Prieur et Johnson; la dite portion de terrain mesurant environ quarante-cinq pieds de face à la rue Dumaine par une profondeur de cent vingt-neuf pieds six pouces sur le côté le plus près de la rue Prieur, de quel côté il est borné par la propriété de la Veuve Gaston Coppens ou assignés, une profondeur de cent pieds de l'autre côté, le plus proche de la rue Johnson, où il est borné par la propriété de MM. Jos. et J. F. Garnier, ou assignés, à quelle profondeur la ligne de division forme un angle droit allant parallèlement à la rue Dumaine sur une longueur de quarante pieds vers la rue Johnson; de là la dite portion de terrain mesure trente pieds sur une ligne allant obliquement vers la rue St-Philippe et finalement la dite portion de terrain a une largeur de soixante-dix-sept pieds sur la ligne d'arrière, la séparant de la propriété de la Veuve Gaston Coppens ou assignés. Les améliorations sont désignées par le No 2013 rue Dumaine et comprend la bâtisse ardoisée à deux étages avec façade en briques, grands couloirs, doubles salons, salle à manger, parteries, cuisine, 6 chambres à coucher et 1 cabinet, de même deux chambres de bain, avec plomberie moderne. Bâtisse contenant deux chambres. Cours de côté et de derrière, promenade pavées, gaz et lumière électrique.

2. Un certain lot de terrain, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le triangle No. 1540, borné par les rues Broad, Hope et République, désigné par le No. 4 sur un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté du 7 décembre 1907, annexé à un acte passé devant Jules F. Meunier, notaire de cette ville, le 23 mars 1909. D'après le dit croquis le dit lot commence à une distance de quatre-vingt-huit pieds cinq pouces de l'intersection des rues Broad et Hope et mesure quarante pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Broad, cent trente pieds, trois pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 3, et cent trois pieds, cinq pouces et trois lignes sur la ligne du lot No. 5, et trente pieds de largeur sur l'arrière ligne.

Conditions: Un tiers ou davantage comptant, le solde à crédit pour un ou deux ans, représenté par les effets des acheteurs, garantis par hypothèque et lien de vendeur; dix pour cent pour frais d'avocat et toutes les clauses habituelles de sécurité, les dites notes portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication, le dit intérêt payable annuellement à la Citizens' Bank de cette ville, les acheteurs payant au-dessus du prix d'achat, tous les frais des certificats nécessaires pour passer le titre de la propriété, l'impôt sur le revenu, tous les impôts dûs sur cette propriété pour 1915 et auront droit aux loyers et revenus de la propriété seulement après le passage de l'acte de vente. Actes de ventes auront lieu devant Emile Pomes, Esq., notaire, aux frais des acheteurs.

ARTHUR LANDRY, Avocat.

Juin 27—Juillet 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lloyd Posey.

No. 99,220, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

JEUDI 15 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 8 juin 1915 par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1. Un certain lot, bande, ou pièce de terrain, désigné par la lettre N, situé dans le Troisième District de cette ville, sur le côté ouest de l'avenue Jordan, et à une distance d'à peu près 585 pieds 6 lignes de la ligne projetée nord de la rue Miro, à un point d'intersection avec la ligne ouest de l'avenue Jordan, la dite étendue N mesurant 195 pieds, pas de pouces, mais 2 lignes de face au côté ouest de l'avenue Jordan, par une profondeur entre lignes parallèles de 325 pieds, bornée sur le derrière par la propriété du couvent des Ursulines et borné au sud, au côté du fleuve par l'étendue désignée par la lettre M et bornée au nord ou côté du lac, par l'étendue désignée sous la lettre O.

2. Une certaine étendue ou pièce de terrain, désignée par la lettre O et mesurant 195 pieds, pas de pouces et 2 lignes de face sur le côté ouest de l'avenue Jordan, sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles, s'étendant en profondeur sur la ligne de la propriété du couvent des Ursulines et bornée au sud du côté la plus proche du fleuve Mississipi par l'étendue de terrain N, et bornée au nord ou côté du lac par l'étendue P-1.

3. Une certaine étendue de terrain dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds, 7 pouces et 4 lignes de face le long du côté nord, ou côté du lac de la promenade Floride, par une profondeur de 1512 pieds, 8 pouces et 11 lignes entre lignes parallèles, s'étendant en profondeur sur le côté sud de la rue Treasure (projetée) sur laquelle ligne elle a une face de 911 pieds, 7 pouces et 4 lignes; étant borné au côté est ou inférieur par la propriété du collège Holy Cross et à l'ouest ou côté supérieur par le terrain des nonnes Ursulines; moins une certaine portion de la dite étendue, vendue à la ville de la Nouvelle-Orléans le 28 mai 1915 par un acte de vente de Robert Legier, notaire. Tout cela sera plus complètement démontré en consultant un plan au bureau de C. A. Tessier et Fils, Encanteurs, 134 rue Carondelet, le dit plan étant marqué P-1. Seront vendues en bloc ou divisées.

4. Une certaine bande de terrain située dans la Paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, décrite comme suit: lots 1 et 2, 3 et 4 de la section 3, et la portion nord-est de la section 3; lots 1 et 2 et la moitié nord et la portion sud-ouest de la portion nord-ouest de la section 4 et la moitié est de la portion nord-est de la section 5. Tous dans la corporation 10, sud, classe 15 est, et contenant 576.08 arpents, plus ou moins.

5. Une certaine bande de terrain située dans la Paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, décrite comme suit: La moitié sud de la partie sud-ouest de la section 34, corporation 7 au sud de la classe 10 est, contenant 80 arpents. La portion sud-ouest du quartier sud-est (quartier sud-ouest du quartier sud-est) de la section 34, corporation 7, au sud de la classe 10 est, contenant 40 arpents. Le quartier sud-est du quartier nord-est (quartier sud-est du quartier nord-ouest) de la section 31 dans la corporation 7, sud de la classe 10 est, contenant 40 arpents. Le quartier sud-est de la portion sud-est (quartier sud-est du quartier sud-est) de la section 32, corporation 7, au sud de la classe 10, est, contenant 40 arpents. Lots 5 et 6, étant la moitié sud de la section 33, corporation 7, sud de la classe 10 est, contenant 149 arpents ou environ, dans la dite section, comme transmis par le gouvernement des Etats-Unis à Lazar Raham d'après un brevet issu le 19 juin 1890.

Termes: Un tiers ou davantage comptant, et le solde, s'il y en a un, pour une année, représenté par des notes portant 8 pour cent d'intérêt par année à partir de la date de l'adjudication et garanties par une hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, les acheteurs assumeront les impôts pour 1915 et des frais de tous les certificats et acte de vente, lequel sera passé par Erasta Vidrine, Esq., notaire.

VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

A. J. Nelson Manufacturing Co., Ltd., vs. J. H. Menge & Sons, Ltd.

No. 106,010, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, Encanteur; Bureau, 134 rue Carondelet.

LUNDI, le 19 juillet 1915, à 11 heures du matin, sur les lieux No. 201 rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Commune, seront vendues à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1915, de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, savoir:

Les contenus, inclus fonds de commerce, meubles de bureau et installations de J. H. Menge et Fils, Ltd., seront vendus en lots.

Conditions: Comptant.

A. D. PARKER, Esq., Receveur.

DART, KERNAN & DART, Avocats pour le receveur. Juil 8 11 18 19

Par DAVID H. CULLIGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MAD. LEONIE BENARD, FEMME DE GEORGE MULLER.

No. 111,122, Cour Civile de district division "E."

En vertu d'un ordre signé le 9 juin, 1915 par l'Hon. George H. Theard, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division "E", je vendrai à l'enchère publique le jeudi 15 juillet, 1915 à 10 heures du matin sur les lieux 1450, rue N. Claiborne, entre les rues Kerlerec et Columbus, les propriétés décrites ci-dessous:

De certains effets de ménage et mobilier; un certain lot de bijouterie y compris une paire de boucles d'oreilles diamants, un lot de bijoux en or; deux livrets de caisse d'épargne de Noël avec la Commercial Germania Trust et Savings Bank pour $5 chacun.

Termes — Comptant

Warren P. Parks, Delvaille H. Theard, Alfred D. Danziger, avocats.

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur,
729 rue Gravier.

Juillet 6 11 '15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Leonie Benard, veuve de George Muller—No. 111,422, Cour Civile de District, Division E—Cottages doubles désirables—1450-52 rue N. Claiborne, entre les rues Kerlerec et Columbus; 1825-27 rue Marais, entre les rues St-Antoine et Bourbon.

Par DAVID H. CULLIGAN, Encanteur, bureau 729 rue Gravier, le MARDI 20 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne.

David H. Culligan vendra à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 9 juin 1915 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

(A) Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 630, borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 7, d'après un plan fait par Bougerol daté du 10 avril 1839, déposé au bureau de Lucien Beermann, ancien notaire; le dit lot mesure en mesure américaine trente-et-un pieds, cinq pouces et sept lignes de face sur la dite rue Claiborne, cent vingt-sept pieds et un pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, cent trente-six pieds et six pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 4, et trente-deux pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du derrière. Etant la même propriété acquise par Mme Henriette Léonie Muller de la succession de George Muller par acte devant André W. Séguin, notaire, le 30 mai 1902. Enregistré dans C. O. B. 175, folio 45; immatriculé à M. O. B. 632, folio 324.

Les améliorations consistent en un cottage double de quatre chambres, désigné par les numéros municipaux 1450-52 Nord Claiborne.

(B) Un certain lot de terrain, ensemble avec les appartenances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le numéro Deux, dans l'ilet No. Trente-deux, borné par les rues Marais (anciennement Morales), Urquhart, St-Antoine et Bourbon (anciennement Bagatelle), sur un plan tiré par C. C. Crawford, daté du 26 mars 1865 et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, notaire, lequel lot de terrain mesure en mesure française, trente-deux pieds, neuf pouces, sept lignes et trois points de face sur la rue Marais (anciennement rue Morales), par soixante pieds de profondeur. Etant la même propriété acquise par Mme Léonie Muller de Mme Adeline Weissler et al., le 31 décembre 1904, par acte devant Thomas D. Flynn, ancien notaire, et enregistré dans C. O. B. 202, folio 226.

Les améliorations consistent en un cottage double de trois chambres, désigné par les numéros municipaux 1825-1827 rue Marais.

Conditions: Comptant; l'acheteur devra assumer les impôts de la ville et de l'état pour 1915. Les actes de vente seront passés devant Charles I. Denechaud, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur, lequel devra payer l'impôt sur le revenu fédéral. Dix pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur,
729 Rue Gravier.

WARREN B. PARKS, DELVAILLE H. THEARD, ALFRED D. DANZIGER, Avocats.

Juin 16 20 27—Juillet 4 11 20

Par FREED REALTY CO., Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B—No. 112,393.

Succession du Dr. William R. Mandeville.

Habitation très attractive, 522 rue Short, près de l'avenue St-Charles, aux enchères publiques le 4 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 316 rue Baronne.

Par FREED REALTY CO., Inc., A. A. Freed, encanteur.

Vendra aux enchères publiques à la date susmentionnée en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 mai 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 51, bornés par les rues Short et Leake et les avenues St-Charles et Carrollton; les dits lots sont désignés par les Nos. 10 et 11, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Short par cent trente-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, registrés dans le livre des conveyances 258, folio 67, et laquelle propriété a été acquise au nom de Mme Mary Kate Terry Mandeville, quoiqu'elle appartienne à la communauté de biens existant entre elle et son mari, décédé.

Conditions: Un tiers ou davantage comptant; le solde pour un ou deux ans à sept pour cent d'intérêt par année, représentée par les notes de l'acheteur et toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acheteur devra payer pour l'acte de vente devant Edward P. Cousin, notaire, et déposer dix pour cent au moment de l'adjudication.

McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats

Juil 4 11 18 25—août 1 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph D. Crassons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,848 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Crassons, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JNO. D. NIX, Avocat.

Juil 2 6 11

SUCCESSION DE FRANCISCO CRIFASI.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 113093 — Division B — Attendu que Mme Frances Crifasi, veuve de Francisco Crifasi, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Francisco Crifasi, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

LOUIS HENRY BURNS, Avocat.

Juillet 7 11 16

VENTES AUX ENCHERES.

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

No. 111,321, Cour Civile de District, Division B. Joseph Dennis et als. vs. William Dennis et als. 1620 rue Port, cottage simple, un lot mesurant 30 pieds de face par 130' 3" 1''' de profondeur, à l'enchère publique, le JEUDI 12 août 1915, à midi.

En vertu d'un ordre rendu en cour ouverte le 21 juin 1915 et signé en cour ouverte le 30 juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division B de la dite cour, je procéderai à vendre à l'enchère publique le JEUDI 12 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Claiborne et Derbigny, désigné par le No. Quatorze sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, le 11 mars 1896 et annexé pour référence à un acte de vente par Mary Ann Wittlow à la veuve Theodule Saucier, passé devant F. D. Charbonnet, notaire, le 26 mars 1896, d'après quel croquis le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Port par une profondeur de cent trente pieds, trois pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Conditions: La moitié ou davantage comptant et le solde, s'il y en a un, à crédit pour un ou deux ans à 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sûreté et 10 pour cent de frais d'avocat. L'acheteur n'entrera en possession qu'à partir du jour de vente. L'acheteur devra payer tous les impôts pour 1915 et pour tous les certificats nécessaires et l'impôt de revenu, en-dessus du prix d'achat. L'acte de vente sera passé devant Buissière Rouen, N. P., et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devra être fait au moment de l'adjudication avec

CHARLES ROTH, Encanteur,
No. 838 rue Commune.

OSCAR SCHREIBER, Avocat.

Juil 11 18 25—août 1 8 12

Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison à deux étages, magasin et résidence, 1300 rue Dumaine, au coin de la rue Tremé, et le cottage attaché, 1302 rue Dumaine.

JEUDI le 29 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mme Louisiana M. Boudreaux, épouse de Adolphe J. Badeaux. No. 112,654, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. Le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre issue, daté et signé le 21 juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, et adressé à moi, Ernest A. Carrère, un encanteur dûment licencé en et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous, savoir: Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Deuxième District de la ville, dans l'ilet borné par les rues Treme, Dumaine, Marais et Ste-Anne, mesurant trente-huit pieds de face à la rue Dumaine par une profondeur de soixante-trois pieds, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No 148 des listes d'impôts de cette paroisse.

Termes et Conditions: Comptant; 10 pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication comme à compte du prix d'achat.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.

SUTHON & LOOMIS, Avocats.

Juin 27—Juillet 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double, 440-442 rue Soraparu, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Patrick O'Connor, et als.

No. 111,100 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C — MARDI, 27 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre issu, daté et signé le 17 juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, lequel m'a été adressé, moi, Ernest A. Carrère, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique les propriétés suivantes savoir:

Un certain lot de terrain ensemble avec les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soraparu, Première, Tchoupitoulas (anciennement Levée) et Rousseau, étant l'ilet No. 12, sur un plan de la ville de Lafayette et sur un plan fait par Castaing, daté du 28 avril 1858, déposé au bureau de John F. Coffee, ancien notaire dans cette paroisse, le dit lot étant désigné par le lot No. 2, sur le dit plan et mesure trente-deux pieds de face à la rue Soraparu, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) de cent-treize pieds, huit pouces et cinq lignes et sur la ligne de côté vers la rue Rousseau, divisant le dit lot du lot No. 3, sur le dit plan, cent onze pieds, six pouces et une ligne et trente-deux pieds, sept lignes de largeur sur le derrière.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou davantage comptant et le solde s'il y en a un, à crédit pour un ou deux ans, au gré de l'acheteur. La portion à crédit sera couverte par des effets de l'acquéreur avec les clauses et stipulations habituelles pour les effets de ce genre, portant 7 pour cent d'intérêt par année à partir du moment de l'adjudication; l'acquéreur payera pour l'acte de vente devant William H. Byrnes, Jr., Esq., notaire public, et pour les certificats. L'acquéreur assumera l'impôt de revenu des Etats-Unis et aura droit aux loyers seulement à partir du jour du passage de l'acte notarié; il payera les impôts de la ville et de l'Etat pour 1915, le tout en dessus de son prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de cette adjudication.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
WILLIAM H. BYRNES, JR., 806 rue Perdido.
Avocat pour l'administrateur.

Juin 22 24 27—Juillet 4 11 18 25 27

PAR ALBERT L. PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage simple, No. 836 rue Desire, entre les rues Bourgogne et Dauphine. Succession de John Schlumbrecht et Mary Condley, son épouse. No. 111,154, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. Seront vendues à l'enchère publique le JEUDI 15 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté du 7 juin 1915, les propriétés suivantes pour le compte de la dite succession, viz:

Un certain lot de terrain, avec les bâtiments et etc., et tous les droits, voies, privilèges et avantages, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Desire, Dauphine et Piety, le dit lot est désigné par le No. 2 et mesure 24 pieds de face sur la rue Desire par 60 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent le cottage simple bien situé, contenant à peu près 6 chambres, toit ardoisé, dans un bon voisinage pour loyers et mis dernièrement à l'épreuve des rats et connu sous le No. 836 rue Desire.

Conditions. Comptnat; l'acquéreur au-dessus du prix d'achat devra payer les impôts pour 1915 et assumer les frais des certificats et de l'impôt sur le revenu; l'acte de vente qui sera passé devant William R. Ker, notaire, est à la charge de l'acheteur, lequel devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

JOHN L. FELIU, Avocat.

Juin 13 20 27—Juillet 4 11 15

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Giam B. Guastavino vs. Southern States Alcohol Manufacturing Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,783 ½ Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le bilan final présenté par Giam B. Guastavino, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et le receveur congédié et la propriété de la compagnie rendue aux actionnaires et aux directeurs.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

EDGAR M. KAHN, V. MARINONI, Jr., J. C. DAVEY, Jr., Avocats.

Juil 2 6 11

VENTES AUX ENCHERES.

Par LIONEL M. RICAU

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple ardoisé
No 811 rue Austerlitz

Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 15 avril 1915, et par un ordre supplémentaire de la même cour, daté et signé du 11 juin 1915 dans l'affaire de la succession de Elias Carter et Victorinne Jackson, sa femme, No. 110,777, et à moi adressés, je procéderai à vendre aux enchères publiques le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 208, borné par les rues Austerlitz, Magazine, Général Taylor et Constance, désigné comme lot No. Trois, mesurant trente-neuf pieds de face à la rue Austerlitz, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le tout conformément à un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé au bureau de S. Magner, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un cottage simple, deux chambres et cuisine, eau et canalisation, à l'épreuve des rats.

Conditions: La moitié ou davantage comptant au gré de l'acheteur et le solde à une année ou deux à l'option de l'acheteur, représenté par des effets portant 8 pour cent d'intérêt, à partir de la date d'adjudication jusqu'au payement, l'intérêt payable chaque année, avec toutes les clauses de sécurité d'hypothèques des actes de vente à terme dans la ville de la Nouvelle-Orléans. L'acheteur en sus du prix d'achat devra payer les impôts de 1915, le coût des certificats et l'impôt sur le revenu et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur sera passé devant James Simon, N. P.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

Juin 20 27—Juillet 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES SIMPLES DE RAPPORT
No. 2212 rue des Ursulines
entre
les rues Miro et Galvez.
Nos. 1527-1529 rue Dumaine
avec un bâtiment deux étages sur le derrière
entre
les rues Villeré et Robertson.
Succession Glassco Buck
No. 108,698, Cour Civile de District, Division C.
AUX ENCHERES, JEUDI LE 15 JUILLET 1915, à midi,
à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé du 9 juin 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, je procéderai à vendre aux enchères publiques, au jour, heure et place indiqués, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1. La moitié d'un certain lot de terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursuline, Miro, Galvez et St-Philipp, pareil à celui qui a été acheté par William Cooper de Glassco Buck d'après l'acte passé le 20 avril 1881 devant Oscar Drouet, ancien notaire, lequel demi-lot est la portion située le plus près de la rue Miro et mesure 17 pieds de face à l'avenue des Ursulines, par une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure américaine, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent un cottage simple ardoisé, contenant six chambres, portant le numéro municipal 2212 rue des Ursulines. Acquis par Glassco Buck de William Cooper, par acte devant Oscar Drouet, ancien notaire, daté du 17 avril 1882, régistré C. O. B. 116, folio 191.

2. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Villeré, Robertson et St-Philipp, désigné par le No. 2 sur l'arpentage fait par C. A. de Armas, voyer, déposé pour informations au bureau du shérif et mesurant d'après un croquis fait par C. A. de Armas, voyer, daté du 23 septembre 1868 et annexé à un acte devant E. Y. Gottschalk, ancien notaire, daté du 30 septembre 1868, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dumaine, par une profondeur entre lignes érales et parallèles de 95 pieds et 11 pouces; ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages derrière, contenant en tout 7 chambres et cuisine, portant les Nos. municipaux 1527-1529 rue Dumaine.

Conditions: Comptant; la moitié ou davantage comptant et la balance s'il y en a une, à crédit pour une année, ou pour un ou deux ans, au choix de l'acheteur, la portion à crédit représentée par des effets à son ordre ou endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par année, du moment de l'adjudication, jusqu'au solde, garantis par une hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité, 10 pour cent de frais d'avocats en cas d'un procès, la clause habituelle d'assurance et l'acquéreur devra payer au-dessus de son prix d'achat tous les impôts pour 1915. L'acte de vente sera passé devant Edgar Grima, notaire. Dix pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

ALFRED GRIMA, Avocat.

Juin 13 20 27—Juillet 4 11 15

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'un bar et épicerie.

Bernardo G. Carbajal vs. Geo. Cuccia et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,127 — En vertu d'un ordre de vente daté du 10 juillet 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse l'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 13 juillet 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Sur les lieux (No. 1300 rue Gasquet, le contenu, installations et fonds de commerce du bar et épicerie de la dite place, d'après l'inventaire, de même une licence de la ville pour bar, année 1915, pour $505; et une licence d'Etat pour bar de $200 pour 1915.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SANDERS, BRIAN & SANDERS,
Avocats pour le demandeur.

Juil 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées dans le Troisième District, les bâtisses portant le numéro 323 rue Tricou, et aussi un terrain rue Bienvenu.

Pierre Senac vs. Mme Paul Jean Caslay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,958 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cite ville, dans l'ilet No. 88, borné par les rues Bienvenu, Delery, Pont Alba et Tricou, lesquels lots sont désignés par les Nos. 17 et 21 sur un plan d'arpentage fait par J. A. D'Hemecourt, ancien député voyer de la ville, daté du 21 juin 1875 et déposé dans les archives de A. Barnett, ancien notaire de cette ville, d'après quel plan les dits lots mesurent comme suit, savoir: Le lot No. 17 mesure trente pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Tricou par une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds. Le lot No. 21 mesure trente pieds quatre pouces de face à la rue Bienvenu par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-six pieds dix pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Compatnt; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

O. S. LIVAUDAIS,
Avocat pour le demandeur.

Juil 10 11 16 23 30—août 6 11 12